

Financière de Tubize SA

Allée de la Recherche 60, 1070 Bruxelles
Contact : investorrelations@financiere-tubize.be

Société dont les actions sont admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Bruxelles

Publication relative à une notification de transparence (article 14, alinéa 1er de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes)

Communiqué de presse - Information réglementée

Bruxelles, le 20 septembre 2024 à 8:00 CET

Résumé de la notification

La Financière de Tubize a reçu une notification de transparence datée du 17 septembre 2024, dont il résulte que le 1^{er} août 2024, Barnfin SA a acquis 11.744 actions auprès de Jonkheer van Rijckevorsel, qui en conséquence, sort du concert composé de FEJ SRL, Baron Daniel Janssen, Altaï Invest (société contrôlée par la Comtesse Evelyn du Monceau), et Barnfin SA (société non contrôlée). Cela est sans impact sur le nombre de titres détenus au sein du concert qui s'en trouve inchangé.

A la suite de cette acquisition, une restructuration a eu lieu au sein de Barnfin SA, qui n'est plus contrôlée par aucune personne physique ou morale.

Contenu de la notification

Motif de la notification	<ul style="list-style-type: none">• Conclusion ou modification d'un accord d'action de concert• Acquisition ou cession du contrôle d'une entreprise qui détient une participation dans un émetteur• Acquisition ou cession de titres conférant le droit de vote ou de droits de vote
Notification par	Des personnes agissant de concert
Personnes tenues à notification	<ul style="list-style-type: none">• FEJ SRL,• Le Baron Daniel Janssen,• Altaï Invest SA et la Comtesse Evelyn du Monceau• Barnfin SA
Date de la transaction	01/08/2024
Seuil franchi	Aucun
Dénominateur	44.512.598

Financière de Tubize SA

Allée de la Recherche 60, 1070 Bruxelles

Contact : investorrelations@financiere-tubize.be

Société dont les actions sont admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Bruxelles

Détails de la notification	Droits de vote en concert					
	Notification précédente		Avant la transaction		Après la Transaction	
	Nbre de titres	%	Nbre de titres	%	Nbre de titres	%
FEJ SRL	8.525.014	19,15%	8.525.014	19,15%	8.525.014	19,15%
Daniel Janssen	5.881.677	13,21%	5.881.677	13,21%	5.881.677	13,21%
Altaï Invest SA	4.918.595	11,05%	4.969.795	11,16%	4.969.795	11,16%
Barnfin SA	3.852.633	8,66%	3.903.835	8,77%	3.915.579	8,80%
Jean Van Rijckevorsel	7.744	0,02%	11.744	0,03%	-	-
Total	23.185.663	52,09%	23.292.065	52,33%	23.292.065	52,33%

Chaîne des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue	<p>La Financière de Tubize ne fait l'objet d'aucun contrôle exclusif de droit, ni d'aucun contrôle conjoint, au sens du Code des sociétés et des associations. Il est toutefois rappelé que plus de 50% de son capital est détenu par :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) FEJ SRL, b) Le Baron Daniel Janssen, c) Altaï Invest SA, contrôlée par la Comtesse Evelyn du Monceau. d) Barnfin SA, non contrôlée, <p>Ces derniers agissent de concert.</p>
---	--